

République Française : LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

Département de la GUADELOUPE

Arrondissement de BASSE-TERRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 AVRIL 2023

Nombre de conseillers							
En Présents Qui out pris Procurations							
29 17	17 21 04						
Vote							
No.	ote						
	ote Pour :	21					
A L'Unanimité	1990						

Convocation du Conseil Municipal en date du :

30 Mars 2023

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu :

-de sa réception en PREFECTURE DE BASSE-TERRE le :

-et de sa publication le :

L'an	2023,	le Mercredi 05 A	vril à (8h30, le	Co	nseil	Municipa	l de la
Ville	de	Trois-Rivières	s'est	réuni	à	la	SALLE	DES
DEL	BER	ATIONS, lieu hab	ituel de	ses séan	ces,	sous	la préside	nce de
M. Jean-Louis FRANCISQUE, Maire, pour la tenue de sa 2ème session								
ording	aire de	l'année						

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux et affichés à la porte de la Mairie le 30 Mars 2023.

REPRÉSENTÉS: M. Alain SARREAU - M. Rémi DUFLO - Mme Fabienne FARAJJE - Mme Annie CHRISTOPHE.....(04)

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriale, à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil municipal. Madame Marie-Agnès SAINT-VAL a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle a accepté.

D_20230405_14

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU SERVICE EN CHARGE DE LA GESTION DE L'EAU POUR L'EXERCICE 2022

DISPOSITIF DÉCISIONNEL

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31;
- VU la délibération n°D_20220627_51 du Conseil Municipal du 27 juin 2022 portant Approbation du Budget de Liquidation du Service en charge de l'Eau pour l'année 2022 ;
- VU le Compte Administratif du service en charge de la gestion de l'Eau potable de la Régie des Eaux présenté par le Maire dont les résultats s'établissent ainsi qu'il suit :

Réalisations				Restes à réaliser			
Libellés	ellés Fonctionnement		Budget Global	Fonctionnement	Investissement	Budget Global	Résultat
Recettes	385 245,77	000000	385 245,77		000000	000000	CUMULE
Dépenses	63 365,59	28 309,18	91 674,77	0000000	0000000	000000	
Résultats de l'exercice	321 880,18	-28 309,18	293 571,00	0000000	0000000	000000	293 571,00
Résultats reportés	113 195,48	1 289 337,42	1 402 532,90				1 402 532,90
Résultats de clôture	435 075,66	1 261 028,24	1 696 103,90	0000000	0000000	000000	1 696 103,90

- **CONSIDANT** que le Compte Administratif est strictement conforme au Compte de Gestion tenu par le Receveur Municipal ;
- Ayant entendu l'exposé de l'élu municipal, rapporteur des Finances Locales ;
- Monsieur le Maire étant sorti, le Conseil siégeant sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe NOËL, Deuxième Maire Adjoint ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE

A l'UNANIMITE,

Article 1

D'APPROUVER le Compte Administratif de l'exercice 2022 du service en charge de la gestion de l'Eau potable de la Régie des Eaux.

Article 2

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Trois-Rivières le 05 Avril 2022. Au registre suivent les signatures

La présente délibération peut, si elle est contestée <u>dans un délai de deux mois</u> à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

-recours administratif gracieux auprès de mes services,

-recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe qui peut être saisie par l'application informatique «Télérecours citoyens » accessible par le site internet «www.telerecours.fr »

> Pour extrait certifié conforme, Le Maire, Président de séance,

> > Jean-Louis FRANCISQUE